

EAN n° :
N° compteur. : 5093676-2004
Index I 014797,8 Index II : 011483,4

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	

3411799 2013/03/316.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE - DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle suivant RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /
Complément au rapport n° 3367800 du 8/11/12 EST EN CONFORMITE
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage / Modification de tension d'alimentation / Vente unité habitation
Type de locaux : HABITATION
Lieu d'inspection : RUE DES COMBATTANTS 521 à 6997 ENERZEE
Propriété de : ..
Mandant : ..
Installateur : ..
TVA :carte ID :Délivré à :Date : ..
Inspecteur : TANIA BOUTET Date d'inspection : 3/11/13

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : 3 x 40 A Commutateur; position :
Protection principale : Disj. : 3 x 15 A Interrupteur / sectionneur :
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : EXU Bnombre de conducteurs : 4diamètre : 16mm²
Câble de raccordement au réseau : type de câble : VFVBnombre de conducteurs : 4diamètre : 10mm²
Réseau aérien / Raccordement souterrain ou réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente
Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16mm² Résistance de dispersion : 1,7 Ω
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 12 Résistance d'isolation général : 20 MΩ
Interrupteur différentiel : Général : 4P 40A 30mA R mA Supplémentaire : 4P 40A 30mA R mA
Fonctionnement bouton d'essai: en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre - pas en ordre
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB. -

Installation exécutée conformément aux schémas: oui-non

Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre

Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre - pas en ordre

contact indirect: en ordre - pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentielle: en ordre - pas en ordre

Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent au infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

Pour le directeur,
l'inspecteur

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 31/12/2038, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier dans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.